

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 15 janvier 2014

Sur convocation du Président en date du 8 janvier 2014.

L'an deux mille quatorze, le quinze janvier à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'espace socio-culturel à Droué.

ETAIENT PRESENTS :

BOUFFRY Jean-Pierre GIRODON Daniel DUFOUR	BREVAINVILLE Benoit DAVIAU	BUSLOUP Michel PIVIN
LA CHAPELLE-ENCHERIE Christiane LARUE Vincent GAULLIER	LA CHAPELLE-VICOMTESSE Daniel BARILLEAU Maryline BROSE	CHAUVIGNY-DU-PERCHE Danielle PERIN Jacky DUFOURNIER
DROUE Yves BERTOUY Gilles VOLANT	FONTAINE-RAOUL Luc GRANGER Jean-Pierre PLESSIS	LA FONTENELLE Daniel DORILLEAU Joël VERDIER
FRETEVAL Bernard PILLEFER Martial MOYER	LIGNIERES Jean-Pierre MAHAUDEAU Thierry GALMICHE	LISLE Jean-Marie NEFF
MOISY Michel BEAUDOUX Sixtine LAME	MOREE Alain BOURGEOIS Michel DUPEN	OUZOUER-LE-DOYEN Pierre BROUSSE
PEZOU Didier BUSSEREAU Christelle BRAUD	LE POISLAY Christian LEROY	RENAY Danielle COHERGNE Monique FARRANT
ROMILLY-DU-PERCHE Paul BRUNET Annick CHAUVEAU	RUAN-SUR-EGVONNE Alain BRUNET	ST-HILAIRE LA GRAVELLE Ghislaine ENGELHART Christian VACHER
ST-JEAN FROIDMENTEL Christiane GOURDEL	VILLEBOUT Emmanuel GRANGER Daniel ALAZARD	

ETAIENT ABSENTS : Marie-Claire ROBERT, Gilbert BOURDOISEAU, Philippe CALLAULT, Robert BOUCHET, Michel PIONNIER, Jean-François REYNAUD.

ASSISTAIT COMME DELEGUE SUPPLEANT ET N'AYANT PAS PRIS PART AU VOTE : Christine AUBRY.

POUVOIRS : - Jean-François REYNAUD a donné pouvoir à Christiane GOURDEL ;
- Philippe CALLAULT a donné pouvoir à Jean-Marie NEFF ;
- Robert BOUCHET a donné pouvoir à Pierre BROUSSE.

Nombre de membres :

En exercice : 45

Présents : 39

Votants : 42

Pour : 42

Contre : 0

Abstention : 0

La séance est ouverte sous la présidence de Bernard PILLEFER, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Thierry GALMICHE a été désigné comme secrétaire.

OBJET : AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

TARIFICATION – ACCES ET CONSOMMATION DES FLUIDES

OBJET : AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

TARIFICATION – ACCES ET CONSOMMATION DES FLUIDES

Le Président précise aux membres du conseil communautaire qu'il convient d'adopter la tarification pour l'accès à l'aire d'accueil des gens du Fréteval, ainsi que pour la consommation des fluides sur le site. Le Président suggère également de demander le versement d'une caution, dont il s'agira de déterminer le montant, aux personnes souhaitant occuper l'une des 12 places de l'aire d'accueil.

Le Président soumet, pour approbation par le conseil communautaire, la tarification suivante :

- Droits de place journaliers : 1,50 € par emplacement famille et par nuitée
- Electricité : 0,20 €/KW/h
- Eau : 4,00 €/m³
- Caution : 150,00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'appliquer la tarification indiquée ci-dessus et de demander le versement d'une caution d'un montant de 150,00 € pour l'accès à l'aire d'accueil des gens du voyage située route des Closeaux à FRETEVAL,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,
Bernard PILLEFER

Certifié exécutoire

Reçu en Sous-Préfecture le :

Publié ou Notifié le :

Le Président,

Bernard PILLEFER